

Dossier de l'eau potable

Shawinigan conserve ses sources d'approvisionnement du lac à la Pêche et du lac des Piles

La Ville de Shawinigan a décidé de maintenir son approvisionnement en eau potable dans les deux principales sources actuelles : le lac à la Pêche et le lac des Piles. Cette décision a été présentée, le 9 juin dernier, lors d'une rencontre publique d'information à Espace Shawinigan.

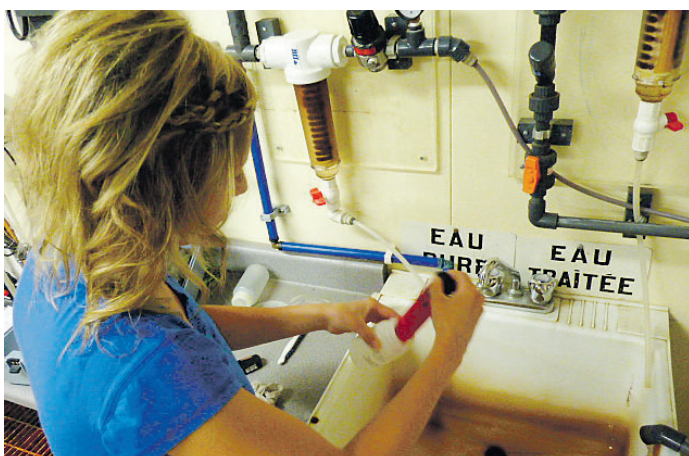
« L'objectif du conseil est très clair. Nous voulons assurer la santé publique à un coût raisonnable dans le respect de l'environnement », a indiqué le maire Michel Angers.

Le projet de construction d'une usine de filtration, alimentée par l'eau de la rivière Saint-Maurice, est donc rejeté par le conseil.

« Nous avons fait actualiser les coûts de ce projet élaboré en 2006. Ils sont passés de 87 millions de dollars à plus de 113 millions de dollars », a précisé le maire Angers.

Et comme la subvention de Québec pour le projet de mise aux normes de l'eau potable est fixée à 57 millions de dollars, la facture que représente le projet de la rivière Saint-Maurice est trop élevée pour la Ville de Shawinigan.

« De plus, en conservant le lac à la Pêche et le lac des Piles comme sources d'approvisionnement, nous pouvons compter sur une eau de meilleure qualité que dans la rivière Saint-Maurice. La filière de traitement sera donc moins exigeante, ce qui entraîne



des économies sur les coûts d'opération », a ajouté Michel Angers.

Trois firmes d'experts-conseils sont venues appuyer la décision de la Ville de Shawinigan.

Selon Dessau, « ce scénario est de loin le plus économique au point de vue des immobilisations et offre également un potentiel d'économie d'exploitation considérable ». Pour Raymond Chabot Grant Thornton, « la situation existante demeure la solution souhaitable. Il est possible de démontrer qu'on peut assurer un débit écologique ». Alors que BPR indique que « l'approvisionnement par le lac des Piles pourrait se poursuivre selon les mêmes conditions de sollicitation qu'actuellement. En ce qui a trait au lac à la Pêche, la même approche pourrait s'appliquer ».

« Nous nous alimentons dans ces lacs depuis près de 90 ans. Mais il faudra s'assurer de pouvoir continuer à le faire pour les 100 prochaines années en nous responsabilisant davantage quant à l'utilisation que nous faisons de l'eau potable », a mis en garde le maire Michel Angers.

Aussi, le conseil a annoncé son intention d'adopter une politique de gestion de l'eau plus rigoureuse.

Une présentation du dossier de l'eau potable ainsi qu'une vidéo explicative sur le réseau d'aqueduc actuel sont disponibles sous l'onglet « Dossier de l'eau potable » sur le site Internet shawinigan.ca.

